



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

RECOMMANDE AVEC AR

N°24/PE

Monsieur Marc MORAU
Directeur de l'Immobilier et des Services Généraux
Banque de France

1, rue la Brillière

75001 PARIS 1

Lille, le **13 JAN. 2014**

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé, en date du 20/09/2013, un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement relatif à :

**« la construction d'un nouveau centre fiduciaire – rue des sorbiers
à SAINGHIN-EN-MELANTOIS »,**

enregistré sous le numéro : 59-2013-00195.

Par courrier en date du 23/09/2013, une demande de renseignements complémentaires au titre de la complétude vous a été adressée, précisant, conformément à l'article R.214-35 du code de l'environnement, que votre réponse devait intervenir dans un délai de 3 mois.

Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier. **Le service en charge de la police de l'eau fait donc opposition tacite à votre déclaration.**

Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de transmettre au service en charge de la Police de l'Eau un nouveau dossier de déclaration.

Je me permets d'attirer votre attention sur les peines prévues à l'article L.216-10 du code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.

Monsieur Lionel STANISLAVE est à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez (courriel : lionel.stanislave@nord.gouv.fr – Téléphone : 03 28 03 84 11.).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

La Responsable du Service Eau Environnement,

Isabelle DORESSE

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale de Lille



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

n°25/PE

Monsieur le Maire de la commune
de SAINGHIN-EN-MELANTOIS
Mairie

433 Rue du Maréchal Leclerc

59262 SAINGHIN-EN-MELANTOIS

Lille, le **13 JAN. 2014**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par la Banque de France, en date du 20/09/2013 concernant l'opération suivante : « **construction d'un nouveau centre fiduciaire – rue des Sorbiers à SAINGHIN-EN-MELANTOIS** ».

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la **décision d'opposition tacite** de monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

Lionel STANISLAVE, en charge de ce dossier enregistré sous le n°59-2013-00195 se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03 28 03 83 91 – courriel : lionel.stanislave@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service Eau Environnement,

Isabelle DORESSE

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale de Lille

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi 8h30-17h30 ; vendredi 8h30-17h
Tél. : 03 28 03 83 00 – fax : 03 28 03 83 01
62, boulevard de Belfort – CS 90007
59042 Lille cedex

7. 19-2013-00195

BANQUE DE FRANCE

EUROSYSTÈME

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DE L'IMMOBILIER
ET DES SERVICES GÉNÉRAUX
SERVICE DES IMMEUBLES DU RÉSEAU

DDTM
M. BELAIR-LANDINA
62, Boulevard de Belfort
Lille 59000

SPE/REÇU le

20 SEP. 2013

Le 20 septembre 2013

Affaire suivie par :
Albert DUARTE
Tél : 01 42 92 58 95
albert.duarte@banque-france.fr

N°. *1303*

Monsieur,

La Banque de France mène actuellement le projet de construction d'un Nouveau Centre Fiduciaire qui réalise le traitement de la monnaie (collecte, tri et distribution) pour la région Nord Pas de Calais.

Le Nouveau Centre Fiduciaire (NCF) sera localisée à SAINGHIN-En-MELANTOIS dans la banlieue sud de LILLE, et sera mis en service fin 2015.

Cette construction fait l'objet d'un dossier de demande de permis de construire, dont le récépissé de dépôt vous sera communiqué dès son obtention.

Étant donné la surface totale imperméabilisée projetée et l'utilisation prévue de pompes à chaleur géothermiques basse température pour le chauffage et le rafraîchissement du bâtiment (nécessitant la création et l'exploitation de forages pour le pompage et la réinjection d'eau de la nappe), notre projet relève des rubriques 2.1.5.0, 1.1.1.0, 1.1.2.0 et 5.1.1.0 de la Loi sur l'eau (seuils de déclaration).

A ce titre, nous vous transmettons, ci-joint et en 7 exemplaires, le dossier de Déclaration correspondant.

Mes services restent à disposition des vôtres pour tout élément complémentaire. Je vous prie d'agréer, Madame BELAIR-LANDINA, l'expression de mes salutations distinguées.

Marc Morau

Albert Duarte
